

CHABRIAS.

I. Chabrias, Atheniensis. Hic quoque in summis habitus est ducibus, resque multas memoria dignas gessit. Sed ex his elucet maxime inventum ejus in prælio quod apud Thebas fecit, quum Bœotiis subsidio venisset. Namque in eo, victoria fidente summo duce Agesilao, fugatis jam ab eo, conducticiis catervis, reliquam phalangem loco vetuit cedere, obnixoque genu scuto, projecta hasta, impetum excipere hostium docuit. Id novum Agesilaus contuens, progredi non est ausus, suosque jam incurrentes tuba revocavit. Hoc usque eo in Græcia fama celebratum est, ut illo statu Chabrias sibi statuam fieri voluerit, quæ publice ei ab Atheniensibus in foro constituta est. Ex quo factum est ut postea athletæ ceterique artifices his statibus in statu is ponendis uterentur, in quibus victoriam essent adepti.

CHABRIAS.

I. L'Athénien Chabrias fut aussi placé parmi les plus grands capitaines, et fit beaucoup de choses dignes de mémoire ; mais la plus brillante est le stratagème qu'il imagina dans la bataille qu'il donna près de Thèbes, lorsqu'il fut venu au secours des Béotiens. Le grand capitaine Agésilas comptait déjà sur la victoire, car il avait mis en déroute les troupes mercenaires ; Chabrias défendit au reste de son infanterie de céder le terrain ; et mettant un genou en terre appuyé contre son bouclier, et présentant la pique en avant, il lui apprit à soutenir le choc des ennemis. Agésilas, surpris de cette nouvelle manœuvre, n'osa pas avancer, et rappela par le son de la trompette ses gens qui allaient déjà charger. Ce trait fut si célébré dans toute la Grèce, que Chabrias voulut que la statue qui lui fut élevée sur la place publique, par un décret du peuple athénien, fût dans cette attitude. D'où il arriva qu'ensuite les athlètes et les artistes de tous les genres firent donner aux statues qu'on leur dressait la pose qu'ils avaient au moment de leur victoire.

CHABRIAS.

I. Chabrias, Atheniensis. Hic quoque habitus est in summis ducibus, gessitque res multas dignas memoria. Sed ex his elucet maxime inventum ejus in prælio quod fecit apud Thebas, quum venisset subsidio Thebanis. Namque in eo, Agesilao, duce summo, fidente victoria, catervis conducticiis fugatis jam ab eo, vetuit reliquam phalangem cedere loco, scutoque obnixo genu, hasta projecta, docuit excipere impetum hostium. Agesilans, contuens id novum, non ausus est progredi, revocavitque tuba suos incurrentes jam. Hoc celebratum est fama in Græcia usque eo, ut Chabrias voluerit statuam, quæ constituta est ei ab Atheniensibus in foro publice, fieri sibi illo statu. Ex quo factum est ut postea athletæ ceterique artifices in statu is ponendis uterentur his statibus, in quibus adepti essent victoriam.

CHABRIAS.

I. Chabrias, Athénien. Celui-ci aussi fut tenu (compté) parmi les plus grands généraux, et fit des choses nombreuses dignes de mémoire. Mais d'entre celles-ci celle qui brille plus est l'invention de lui dans la bataille qu'il fit (livra) auprès de Thèbes, alors qu'il était venu à secours aux (au secours des) Thébains. Car dans cette bataille, Agésilas, général éminent, comptant sur la victoire, les bataillons pris-à-solde ayant été mis-en-fuite déjà par lui, il défendit au reste de la phalange de se retirer de son poste, et le bouclier appuyé sur le genou, la lance tendue-en-avant, il lui montra à recevoir le choc des ennemis. Agésilas, regardant cette tactique nouvelle, n'osa pas s'avancer, et rappela par la trompette les siens courant-en-avant déjà. Ceci fut vanté par la renommée dans la Grèce jusqu'à ce (un tel) point, que Chabrias voulut la statue, qui fut élevée à lui par les Athéniens sur la place-publique aux-frais-de-l'État, être faite à lui dans cette attitude. Par-suite-de quoi il fut fait (de là vient) que désormais les athlètes et tous les autres artistes des jeux dans leurs statues devant être placées employaient ces (les) attitudes dans lesquelles ils avaient obtenu la victoire.

II. Chabrias autem multa in Europa bella administravit, quum dux Atheniensium esset; in Ægypto sua sponte gessit: nam, Nectanabin adjutum profectus, regnum ei constituit. Fecit idem Cypri, sed publice, ab Atheniensibus Evagoræ¹ adjutor datus; neque prius inde discessit quam totam insulam bello devinceret. Qua ex re Athenienses magnam gloriam sunt adepti. Interim bellum inter Ægyptios et Persas conflatum est. Athenienses cum Artaxerxe societatem habebant, Lacedæmonii cum Ægyptiis, a quibus magnas prædas Agesilaus rex eorum faciebat. Id intuens Chabrias, quum in re nulla Agesilao cederet, sua sponte eos adjutum profectus, Ægyptiæ classi præfuit, pedestribus copiis Agesilaus.

III. Tum præfecti regis Persiæ legatos miserunt Athenas questum quod Chabrias adversum regem bellum gereret cum

II. Chabrias eut la conduite de plusieurs guerres en Europe comme général des Athéniens. Il en fit spontanément d'autres en Égypte. Il alla au secours de Nectanabis et l'affermi sur le trône. Il fit la même chose à Chypre, mais en vertu d'un décret des Athéniens, qui le donnèrent comme aide à Évagoras; et il n'en partit point qu'il n'eût soumis toute l'île par les armes: exploit par lequel les Athéniens acquirent une grande gloire. Sur ces entrefaites, la guerre fut allumée entre les Égyptiens et les Perses. Les Athéniens étaient unis avec Artaxerxès, les Spartiates avec les Égyptiens, de qui Agésilas leur roi tirait de grandes sommes. Chabrias considérant cet avantage, et ne cédant en rien à Agésilas, alla de lui-même à leur secours: il commanda l'armée navale égyptienne, et Agésilas, les troupes de terre.

III. Les généraux du roi de Perse envoyèrent alors des ambassadeurs à Athènes, pour se plaindre de ce que Chabrias faisait la guerre contre ce prince avec les Égyptiens. Les Athéniens ajournèrent

II. Chabrias autem administravit multa bella in Europa, quum esset dux Atheniensium; gessit sua sponte in Ægypto: nam, profectus adjutum Nectanabin, constituit ei regnum. Fecit idem Cypri, sed publice, datus ab Atheniensibus Evagoræ adjutor; neque discessit inde priusquam devinceret bello insulam totam. Ex qua re Athenienses adepti sunt magnam gloriam. Interim bellum conflatum est inter Ægyptios et Persas. Athenienses habebant societatem cum Artaxerxe, Lacedæmonii cum Ægyptiis, a quibus Agesilaus, rex eorum, faciebat magnas prædas. Chabrias intuens id, quum cederet Agesilao in nulla re, profectus sua sponte adjutum eos, præfuit classi Ægyptiæ, Agesilaus copiis pedestribus.

III. Tum præfecti regis Persiæ miserunt legatos Athenas questum quod Chabrias gereret bellum adversum regem cum Ægyptiis.

II. Mais Chabrias conduisit de nombreuses guerres en Europe, tandis qu'il était général des Athéniens; il en fit d'autres de son propre gré en Égypte: car, étant parti pour aider Nectanabis, il affermi à lui la royauté. Il fit la même chose à Chypre, mais au-nom-de-l'Etat, ayant été donné par les Athéniens à Évagoras comme aide; et il ne se retira pas de là avant qu'il eût vaincu par la guerre l'île entière. Par-suite duquel fait les Athéniens obtinrent une grande gloire. Cependant une guerre s'alluma entre les Égyptiens et les Perses. Les Athéniens avaient une alliance avec Artaxerxès, et les Lacédémoniens avec les Égyptiens, sur lesquels Agésilas, roi d'eux (des Lacédémoniens) faisait de grands butins. Chabrias considérant cela, comme il ne le cédait à Agésilas sur aucun point, étant parti de son plein gré pour aider eux, commanda la flotte égyptienne, et Agésilas les troupes de-terre.

III. Alors les lieutenants du roi de Perse envoyèrent des députés à Athènes se plaindre de ce que Chabrias faisait la guerre contre le roi avec les Égyptiens.

Ægyptiis. Athenienses diem certam Chabriæ præstituerunt, quam ante, domum nisi redisset, capitis se illum damnaturos denuntiarunt. Hoc ille nuntio Athenas rediit, neque ibi diutius est moratus quam fuit necesse. Non enim libenter erat ante oculos civium suorum, quod et vivebat laute et indulgebat sibi liberalius quam ut invidiam vulgi posset effugere. Est enim hoc commune vitium in magnis liberisque civitatibus, ut invidia gloriæ comes sit, et libenter de iis detrahant quos eminere videant altius, neque animo æquo pauperes alienam opulentium intueantur fortunam. Itaque Chabrias, quoad ei licebat, plurimum aberat. Neque vero solus ille aberat Athenis libenter, sed omnes fere principes fecerunt idem, quod tantum se ab invidia putabant futuros, quantum a conspectu suorum recessissent. Itaque Conon plurimum Cypri vixit, Iphi-

Chabrias, et lui signifèrent que, s'il ne revenait point avant le jour marqué, ils le condamneraient à mort. Sur ce message, il revint à Athènes, et il n'y resta pas plus longtemps qu'il n'était nécessaire : car il n'était pas volontiers devant les yeux de ses concitoyens, parce qu'il vivait trop splendidement et se livrait trop largement à ses goûts pour pouvoir échapper à l'envie de la multitude. C'est en effet un vice commun dans les villes grandes et libres, que l'envie y est la compagne de la gloire, qu'on y médit volontiers de ceux qu'on voit s'élever trop haut, et que les pauvres n'y envisagent pas tranquillement la fortune des riches, qui leur est étrangère. C'est pourquoi Chabrias s'absentait souvent d'Athènes, autant qu'il lui était possible; et il n'était pas le seul qui aimât à s'en absenter. Presque tous les principaux citoyens de cette ville firent de même, parce qu'ils pensaient que s'éloigner des regards de leurs concitoyens c'était s'éloigner de l'envie. Ainsi Conon vécut le plus souvent à Cypre,

Athenienses
præstituerunt Chabriæ
diem certam,
ante quam
nisi redisset domum,
denuntiarunt
se damnaturos illum
capitis.
Hoc nuntio
ille rediit Athenas,
neque moratus est ibi
diutius quam fuit necesse.
Non enim erat libenter
ante oculos suorum civium,
quod et vivebat laute
et indulgebat sibi
liberalius
quam ut posset
effugere invidiam vulgi.
Hoc enim vitium
est commune
in civitatibus magnis
liberisque,
ut invidia
sit comes gloriæ,
et detrahant libenter
de iis quos videant
eminere altius,
neque pauperes
intueantur animo æquo
fortunam opulentium
alienam.
Itaque Chabrias,
quoad licebat ei,
aberat plurimum.
Neque vero ille solus
aberat Athenis libenter,
sed fere omnes principes
fecerunt idem;
quod putabant
se futuros ab invidia
tantum
quantum recessissent
a conspectu suorum.
Itaque Conon
vixit plurimum Cypri,
Iphicrates in Thracia,

Les Athéniens
fixèrent à Chabrias
un jour déterminé,
avant lequel
s'il n'était pas revenu dans sa demeure
ils déclarèrent
eux-mêmes devoir condamner lui
à la peine-capitale.
Sur ce message
celui-là revint à Athènes,
et ne séjourna pas là
plus longtemps qu'il ne fut nécessaire.
En effet il n'était pas volontiers
devant les yeux de ses concitoyens,
parce que et il vivait magnifiquement
et il avait-de-la-complaisance pour lui-
plus largement [même
qu'il n'eût fallu pour qu'il pût
échapper à la haine de la multitude.
En effet ce vice
est commun
dans les cités grandes
et libres,
que l'envie
soit la compagne de la gloire,
et qu'on enlève volontiers quelque chose
à ceux qu'on voit
être élevés plus haut,
et que les pauvres
ne regardent pas d'une âme égale
la fortune des riches [pas part).
qui leur est étrangère (à laquelle ils n'ont
En-conséquence Chabrias,
en tant qu'il était permis à lui,
était-absent la-plupart-du-temps.
Et en vérité ce n'était pas celui-là seul
qui était absent d'Athènes volontiers,
mais presque tous les premiers citoyens
firent de même;
parce qu'ils pensaient
eux-mêmes devoir être loin de l'envie
autant
qu'ils se seraient éloignés
de la vue de leurs concitoyens.
En-conséquence Conon
vécut la-plupart-du-temps à Cypre,
Iphicrate en Thrace,

crates in Thracia, Timotheus Lesbi, Chares in Sigeo. Dissimilis quidem Chares horum et factis et moribus¹, sed tamen Athenis et honoratus et potens.

IV. Chabrias autem periit bello sociali², tali modo. Oppugnabant Athenienses Chium; erat in classe Chabrias privatus, sed omnes, qui in magistratu erant, auctoritate anteibat, eumque magis milites, quam qui præerant, adspiciebant. Quæ res ei maturavit mortem: nam, dum primus studet portum intrare, et gubernatorem jubet eo dirigere navem, ipse sibi perniciæ fuit. Quum enim eo penetrasset, ceteræ non sunt secutæ. Quo facto, circumfusus hostium concursu, quum fortissime pugnaret, navis, rostro percussa, cœpit sidere. Hinc refugere quum posset si se in mare dejecisset, quod suberat classis Atheniensium quæ exciperet natantes, perire maluit quam, armis abjectis, navem relinquere in qua fuerat vectus.

Iphicrate en Thrace, Timothée à Lesbos, Charès à Sigée. A la vérité, ce dernier différait des trois autres par les actions et par les mœurs, mais il fut pourtant honoré et puissant dans Athènes

IV. Chabrias périt dans la guerre sociale; voici comment. Les Athéniens assiégeaient Chio. Chabrias était sur la flotte en simple particulier; mais il y précédait en autorité tous ceux qui avaient des grades, et les soldats le considéraient plus que ceux qui commandaient. Cette distinction hâta sa mort. Comme il désirait entrer le premier dans le port, et qu'il ordonnait au pilote d'y diriger son vaisseau, il fut lui-même cause de sa perte. Après qu'il eut pénétré, les autres vaisseaux ne le suivirent point. Enveloppé de la multitude des ennemis, il combattait avec la plus grande valeur, quand son vaisseau, frappé d'un coup d'éperon, coula bas. Tandis qu'il pouvait s'en retirer en se lançant dans la mer, parce que la flotte des Athéniens était proche et qu'elle l'aurait recueilli, il aimait mieux périr que de jeter ses armes et d'abandonner le vaisseau qui l'avait

Timotheus Lesbi,
Chares in Sigeo.
Chares quidem
dissimilis horum
et factis et moribus,
sed tamen et honoratus
et potens Athenis.

IV. Chabrias autem
periit bello sociali,
tali modo.
Athenienses
oppugnabant Chium;
Chabrias erat in classe
privatus,
sed anteibat auctoritate
omnes qui erant
in magistratu,
militesque
adspiciebant eum
magis quam qui præerant.
Quæ res
maturavit ei mortem:
nam, dum studet
intrare primus portum,
et jubet gubernatorem
dirigere navem eo,
ipse fuit perniciæ
sibi.
Quum enim penetrasset eo,
ceteræ non secutæ sunt.
Quo facto,
circumfusus
concurso hostium,
quum pugnaret fortissime,
navis, percussa rostro,
cœpit sidere.
Quum posset
refugere hinc
si se dejecisset in mare,
quod classis Atheniensium
suberat,
quæ exciperet
natantes,
maluit perire quam,
armis abjectis,
relinquere navem
in qua vectus fuerat.

CORNÉLIUS NÉPOS.

Timothée à Lesbos
Charès à Sigée
Charès, à la vérité,
fut différent de ceux-ci
et par les actions et par les mœurs,
mais cependant et honcré
et puissant à Athènes.

IV. Mais Chabrias
périt dans la guerre sociale,
d'une telle manière (de la façon que voici)
Les Athéniens
assiégeaient Chio;
Chabrias était sur la flotte
comme simple particulier,
mais il surpassait en autorité
tous ceux qui étaient [voir],
avec une magistrature (revêtus du pou-
et les soldats
regardaient lui
plus que ceux qui étaient-à-leur-tête.
Cette circonstance
hâta à lui la mort:
car, tandis qu'il prend-à-cœur
d'entrer le premier dans le port,
et qu'il ordonne au pilote
de diriger son vaisseau la,
lui-même fut à perte (causa la perte)
à (de) lui-même.
Et effet, comme il avait pénétré là,
les autres vaisseaux ne suivirent pas.
Par suite de laquelle circonstance,
enveloppé
par l'affluence des ennemis,
tandis qu'il combattait très-vaillamment,
le vaisseau, frappé par un éperon,
commença à s'enfoncer.
Tandis qu'il pouvait
se sauver de là
s'il s'était jeté à la mer,
parce que la flotte des Athéniens
était-tout-près,
laquelle pouvait recueillir
les soldats nageant,
il aimait mieux périr que,
ses armes étant jetées,
d'abandonner le vaisseau
sur lequel il avait été transporté.

14

Id ceteri facere noluerunt, qui nando in tutum pervenerunt.
At ille, præstare honestam mortem existimans turpi vitæ,
cominus pugnans, telis hostium interfectus est.

TIMOTHEUS.

I. Timotheus, Cononis filius, Atheniensis. Hic a patre acceptam gloriam multis auxit virtutibus. Fuit enim disertus impiger, laboriosus, rei militaris peritus, neque minus civitatis regendæ. Multa hujus sunt præclare facta, sed hæc maxime illustra. Olynthios et Byzantios bello subegit; Samum cepit, in qua oppugnanda, superiore bello¹, Athenienses mille et ducenta talenta² consumpserant. Hanc ille sine ulla publica impensa populo restituit. Adversus Cotyn³ bella gessit, ab eoque mille et ducenta talenta prædæ in publicum retulit. Cyzicum⁴ obsidione liberavit. Ariobarzani⁵ simul cum Agesilao

porté. Les autres ne voulurent pas faire de même : ils se sauvèrent à la nage. Chabrias, pensant qu'une mort honnête est préférable à une vie honteuse, soutint de près le choc de l'ennemi et fut percé de traits.

TIMOTHÉE.

I. L'Athénien Timothée, fils de Conon, augmenta par bien des qualités personnelles la gloire qu'il avait reçue de son père. Il fut éloquent, actif, laborieux, également habile dans l'art militaire et dans le gouvernement. Il fit beaucoup de choses glorieuses, dont voici les plus brillantes. Il soumit par les armes les Olynthiens et les Byzantins. Il prit Samos, dont le siège, dans la guerre précédente, avait coûté aux Athéniens douze cents talents, et la leur rendit sans aucune dépense publique. Il fit la guerre à Cotys, et versa au trésor public douze cents talents de butin. Il fit lever le siège de Cyzique.

Ceteri noluerunt facere id, qui nando pervenerunt in tutum. At ille, existimans mortem honestam præstare vitæ turpi, pugnans cominus, interfectus est telis hostium.

Les autres ne-voulurent-pas faire cela (l'imiter), lesquels en nageant arrivèrent en lieu sûr. Mais celui-là, estimant une mort honorable être-préférable à une vie honteuse, combattant de près, fut tué par les traits des ennemis.

TIMOTHEUS

I. Timotheus, filius Cononis, Atheniensis. Hic auxit multis virtutibus gloriam acceptam a patre. Fuit enim disertus, impiger, laboriosus, peritus rei militaris, neque minus regendæ civitatis. Multa hujus sunt facta præclare, sed hæc maxime illustra. Subegit bello Olynthios et Byzantios; cepit Samum, in qua oppugnanda, bello superiore, Athenienses consumpserant mille et ducenta talenta. Ille restituit hanc populo sine ulla impensa publica. Gessit bella adversus Cotyn, retulitque ab eo in publicum mille et ducenta talenta prædæ. Liberavit Cyzicum obsidione.

TIMOTHÉE.

I. Timothée, fils de Conon, était Athénien. Celui-ci augmenta par de nombreuses vertus la gloire reçue de son père. Il fut en effet éloquent, actif, laborieux, habile dans l'art militaire, et non moins habile à conduire la cité. De nombreux traits de celui-ci existent faits avec-éclat, mais ceux-ci sont les plus illustres. Il soumit par la guerre les Olynthiens et les Byzantins; il prit Samos, en assiégeant laquelle, dans la guerre précédente, les Athéniens avaient dépensé mille et deux-cents talents. Celui-là (Timothée) rendit celle-ci (Samos) au peuple sans aucune dépense publique. Il fit des guerres contre Cotys, et rapporta de chez lui au trésor public mille et deux-cents talents de butin. Il délivra Cyzique du siège.